

The logo for Cogra, featuring the word "Cogra" in a white, elegant serif font, followed by a stylized white square icon containing a vertical line and a diagonal line, with a registered trademark symbol (®) to its upper right. The background is a lush green forest with sunlight filtering through the trees.

**Cogra**®

# Rapport financier annuel

Exercice 2022/2023, clos le 30 juin 2023



# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Exercice clos le 30 juin 2023*

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 30 juin 2023, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice à titre ordinaire, et pour renouveler différentes délégations à consentir au conseil d'administration à titre extraordinaire.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toute information quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R 225-102 alinéa 2 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices. Nous reprenons, ci-après, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Nous annexons également un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital conformément aux dispositions de l'article L225-100 du Code de Commerce.

## **PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Nous vous précisons, tout d'abord, que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

## **SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE**

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 51 200 974,84 € contre 42 054 710,33 € pour l'exercice précédent.

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :

- Ventes de marchandises : 5 178 384 €, dont export : 8 614 €
- Production de biens : 45 597 949 €, dont export : 975 594 €
- Prestation de services : 424 642 €, dont export : 0 €

En début de période, notre stock était très légèrement moindre que celui de l'année précédente mais nous avons pu mobiliser nos moyens de production sans difficulté.

L'activité a été bien orientée dès l'été 2022 et la demande a été soutenue aussi bien pour les ventes de granulés en sacs que pour les ventes de granulés en vrac.

La croissance s'est d'ailleurs maintenue tout au long de l'exercice.

L'hiver n'a pourtant pas été rigoureux mais l'importance du parc d'appareils installés représente désormais un volume conséquent à approvisionner. Notre modèle de distribution multicanal a été particulièrement bien adapté face à un contexte inhabituel dont l'instabilité a été exacerbée par des comportements commerciaux assez contestables.

Les ventes d'appareils ont connu une baisse significative en France, eu égard à la dérive du prix du granulé. Cependant, l'offre directe aux consommateurs dans les départements où nous sommes implantés, a permis de démontrer notre résilience dans une situation perturbée.

Le chiffre d'affaires a progressé de 22 % par rapport à l'exercice précédent.

Notre carnet de commandes a été très vite rempli lors des discussions au printemps dernier et nous anticipons une activité soutenue pour l'exercice 2023-2024.

Le résultat de l'exercice 2022-2023 s'établit à 4 087 516 € contre 2 940 218 € pour l'exercice 2021-2022.

Ce résultat a été obtenu après

- Dotation aux comptes d'amortissement des immobilisations de 2 927 773 €
- Dotation aux comptes d'amortissement des charges à répartir de 1 724 €

(Ces chiffres étaient respectivement, au 30 Juin 2022, de 2 702 413 € et de 6 895 €)

Il inclut un résultat financier négatif de (87 636 €). Au 30 Juin 2022, ce même résultat financier était négatif de (54 952 €). L'évolution de ce poste correspond à l'amortissement en cours des plus récents emprunts.

## ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé. Toutefois, nous ne relâchons pas notre vigilance afin de réagir devant d'éventuelles opportunités

## EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 30 juin 2023, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation significative n'a été réalisée par COGRA 48 au cours de l'exercice.

## PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2022-2023

Le contexte de cette nouvelle saison nous paraît parfaitement comparable à celui de l'année dernière.

La demande est toujours aussi forte et l'on devine une volonté d'anticiper les approvisionnements, assortie d'une crainte relative à la disponibilité et aux prix au cours de l'hiver.

La progression de nos ventes en témoigne et nous considérons que la bonne gestion de nos stocks sera un facteur déterminant pour le respect de nos engagements.

Dans le même esprit, nous avons pris certaines initiatives visant à la fidélisation et au meilleur service de nos clients de proximité.

Nous travaillons également à améliorer la structure de nos équipes techniques afin d'accompagner l'évolution de notre activité.

Par conséquent, nous entamons la saison 2023-2024 avec optimisme et détermination.

## ANALYSE RELATIVE A LA SITUATION FINANCIERE ET A L'ENDETTEMENT

Nous vous invitons à consulter le bilan et l'annexe au 30 juin 2023 afin d'obtenir les informations relatives à l'endettement de notre Société. Nous complétons cette information par la présentation des ratios suivants :

Ratios	30/06/23	30/06/22	30/06/21	30/06/20
Autonomie financière	57,95 %	54,50 %	51,60 %	57,55 %
Endettement	18,12 %	23,97 %	29,00 %	24,60 %
Taux d'intérêt financier	0,19 %	0,27 %	0,40 %	0,41 %
Endettement/CA H.T.	36,00 %	42,55 %	62,78 %	51,29 %
Indépendance financière	47,22 %	43,81 %	41,70 %	45,35 %

## AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4 087 516,48 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

- Bénéfice de l'exercice : 4 087 516,48 €

Affectation :

- En totalité au poste « Autres Réserves » : 4 087 516,48 €

## RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes
2021-2022	0 €
2020-2021	0 €
2019-2020	0 €

## INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs visés par ce texte.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu			
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>								
Nombres de factures concernées				1				26
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC)		3 517 €			213 327 €	27 738 €		241 065 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)		N.S.						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)					0,42 %	0,06 %		0,48 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>								
Nombre de factures exclues								
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)								
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>								
Délais de paiement utilisés - Délais légaux: dates mentionnées sur les pour le calcul des retards de factures paiement								

## DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que le montant des amortissements excédentaires de 11 045 € entre dans le cadre de ces dépenses.

## REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après, l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital.

A cet égard, nous vous informons que les actionnaires ci-dessous détiennent chacun plus de 5 % du capital social et des droits de vote de la Société au 30 juin 2023.

NOM	NOMBRE D' ACTIONS	% DE CAPITAL	NOMBRE DE VOIX
NEXTSTAGE	998 972	29,15 %	998 972
LOZERE HABITATIONS	279 870	8,16 %	559 740
EXIMIUM	361 710	10,56 %	361 710

Aucune convention n'a été passée avec l'un des administrateurs nécessitant l'approbation prévue par la loi.

- Mandats exercés par les administrateurs de la Société

Madame Carole GALLIEN, administrateur, est par ailleurs :

- Directeur Général Délégué du GALLIEN BOIS IMPREGNES

Monsieur Thierry GALLIEN, administrateur, est par ailleurs :

- Directeur Général Délégué de GALLIEN BOIS IMPREGNES

Monsieur Yves DHOMBRES, administrateur, est par ailleurs administrateur de :

- La Caisse Locale du Crédit Agricole

Monsieur François CHAPON, administrateur, est par ailleurs administrateur de :

- La Caisse Locale du Crédit Agricole de Mende

## ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il n'y a pas d'administrateur dont le mandat expire à l'issue de la prochaine assemblée générale.

## OPERATIONS REALISEES SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS OU HAUTS RESPONSABLES ET PAR LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT ETROITEMENT LIES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Aucune opération sur les actions de la Société ou transaction sur des instruments financiers n'ont été réalisées par une des personnes mentionnées ci-dessus.

## INFORMATIONS SUR LE CONTRAT DE LIQUIDITE

Au cours de l'exercice courant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023, les transactions ont été les suivantes :

**ACHATS :** 40 988 titres au cours moyen de 12,178 €

**VENTES :** 38 055 titres au cours moyen de 12,121 €

Les moyens qui figuraient au compte de liquidité étaient :

Au 30 juin 2022 :

- Nombre d'actions : 5 017
- Solde en espèces : 84 674,30 €

Au 30 juin 2023 :

- Nombre d'actions : 7 950
- Solde en espèces : 48 861,77 €

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat de liquidité, les moyens suivants ont été mis à disposition :

- Nombre d'actions : 3 073
- Solde en espèces : 68 947,34 €

## INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE MARCHÉ

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas de risques significatifs.

La Société a également procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

## IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En application des dispositions de l'article L225-102-1, alinéa 5 du code de commerce, nous vous présentons les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société ainsi que les engagements dans le cadre de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités.

### Thématiques sociales

Au terme de l'exercice, l'effectif de 77 personnes est réparti de la façon suivante :

- 25 personnes à Mende 48000 (6 femmes - 19 hommes)
- 35 personnes à Craponne-sur-Arzon 43500 (3 femmes - 32 hommes)
- 16 personnes à Sévérac-le-Château 12150 (2 femmes - 14 hommes)
- 1 personne à Onet-le-Château 12850 (1 homme)

Le temps de travail est de 35 heures par semaine en horaire décalé. Les usines fonctionnent avec un roulement sur 3 postes du lundi matin au samedi après-midi.

Il est procédé à la revalorisation des salaires au moins une fois par an.

Les entretiens professionnels ont pris un peu de retard car nous avons privilégié les recrutements pour les besoins de notre activité. Nous n'avons recensé que peu d'accidents du travail, tous sans particulière gravité. Les autres cas d'absentéisme sont le fait d'affections bénignes et courantes, souvent liées au changement de saison.

Comme habituellement nous avons poursuivi l'organisation de programmes de formation réguliers et récurrents (conduite de chariot élévateur, conduite de chargeuse à pneus, utilisation des transpalettes-gerbeurs électriques, conduite de nacelle automotrice, Sauveteur Secouriste du Travail, défense incendie, habilitations électriques, travaux en hauteur etc.) tant pour l'acquisition initiale des aptitudes que pour les recyclages.

Le nombre d'heures de formation a été de 1438 heures sur l'exercice.

Ce nombre est en forte augmentation par rapport à l'exercice précédent (231 heures) car ce dernier coïncidait majoritairement avec les suites de la période COVID.

Fidèles à notre déontologie, nous veillons au maintien d'un climat social convivial et ouvert et nous assurons une présence hebdomadaire sur chaque site afin de rencontrer les salariés, qui peuvent cependant nous joindre individuellement sur nos téléphones mobiles.

Comme chaque année, nous apportons un soin particulier à l'entretien et à la vérification des nombreux dispositifs de sécurité de nos installations : contrôle des températures avec injection d'eau automatique, détection-extinction explosion, contrôles des dérives de fonctionnement, vibrations, départs de convoyeurs etc. par supervision pilotée par informatique, nombreuses caméras de surveillance dont certaines sont dotées de systèmes de détections de températures afin de détecter toute élévation anormale. Nous rappelons également que les locaux TGBT - étanches - sont équipés de détections de fumées avec injection de gaz inertant pour stopper tout départ de feu électrique.

Bien entendu, il est rappelé que, lors des recrutements, les postes sont proposés aux femmes et aux hommes sans aucune discrimination de genre ou d'autres critères.

Nous devons cependant indiquer que la nature de nos activités rend difficile l'intégration des personnes handicapées, et celles qui bénéficient de cette reconnaissance le sont au titre d'un handicap léger. En contrepartie, nous nous attachons à compenser en nous approvisionnant, autant que faire se peut, auprès des ESAT (sciures et palettes notamment).

Enfin la mise en place du CSE a été l'évènement marquant de l'exercice. Les élections ont été organisées au printemps dans la plus grande sérénité et nous avons procédé à l'installation du comité au mois de juin. Un calendrier des réunions à venir a été préétabli et la formation des membres du CSE est programmée.

### Thématiques économiques

Il est bien établi que l'implantation de nos sites de production, à proximité des scieries, permet d'optimiser les coûts de transports des matières premières en tout premier lieu.

Il est à remarquer que nous avons également souhaité, dès le début, inscrire notre activité au cœur des massifs forestiers, avec le dessein explicite de créer une dynamique locale qui concerne autant les sous-traitants tels que les transporteurs que notre clientèle en service direct.

Cet ensemble de dispositions consolide notre enracinement sur le territoire et renforce nos liens et notre partenariat avec tous les acteurs de la filière.

Nos collaborateurs habitent tous près des usines et c'est le gage de notre contribution à l'animation du monde rural.

### **Thématiques environnementales**

Il y a plus de 40 ans, COGRA - pionnier de la granulation du bois en Europe - faisait déjà figure d'entreprise modèle au rang des préoccupations environnementales.

C'est en effet pour recycler les produits connexes de l'industrie du bois que la société a été créée et, à la faveur de la composition du capital initial, la production a permis de chauffer un ensemble de 525 logements à Mende dès le premier exercice.

Tous les développements qui ont suivi ont fait la plus large place à cette mécanique économique qui entend soutenir les activités industrielles, tout en servant les intérêts des usagers.

Comme indiqué ci-dessus, notre exploitation s'inscrit dans une démarche vertueuse avec des implantations territorialement pertinentes et des process performants pour la valorisation des connexes de scierie et cela exclusivement. Effectivement, nous ne prélevons pas la ressource ligneuse directement en forêt.

Nous l'avons dit souvent, nous sommes des « raffineurs de bois », puisque nous transformons un matériau brut aux caractéristiques irrégulières en un combustible homogène performant dont l'utilisation se prête à un pilotage par microprocesseur. Il faut aussi noter que la granulation permet d'obtenir un volume 8 fois moins important, ce qui optimise la logistique de distribution.

Enfin, outre l'avantage d'une remarquable conservation dans le temps, le granulé de bois offre souplesse d'utilisation, économie, facilité d'accès à une énergie locale et excellente hygiène de combustion.

Par conséquent, notre activité illustre en elle-même ce que l'on peut faire pour le respect de l'environnement.

Pour compléter, nous rappelons que COGRA 48 est l'importateur exclusif pour la France des poêles Harman (USA) depuis 1998 et grossiste-conseil des chaudières Fröling (Autriche). Cela nous permet d'exercer nos compétences sur toute l'étendue de la chaîne.

Nos sites de production sont soumis à des normes environnementales très strictes que nous respectons scrupuleusement et par-delà l'approche réglementaire, nous veillons même au recyclage des emballages par l'intermédiaire de prestataires spécialisés ou, pour les cendres issues du générateur de chaleur, par la mise en place d'un plan d'épandage, en collaboration avec les agriculteurs, pour l'amendement des sols.

En complément de ces prescriptions, nous nous sommes engagés, dès 1999, dans l'élaboration des normes européennes (EN) et internationales (ISO) afin de partager nos connaissances et notre expérience dans les domaines et groupes de travail suivants :

- TC 335 – X34 B (Combustibles solides)
- TC 295 – D35 R (Appareils à granulés)
- ISO TC 238/WG7 (Sécurité des silos à granulés)

### **ACTIONNARIAT DES SALARIES**

Conformément à l'article L 225-102 alinéa 1 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance l'état de la participation des salariés au capital social de notre Société au dernier jour de l'exercice.

Cette participation est de 0 %.

### **INFORMATION SUR LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

Conformément à l'obligation réglementaire, nous vous indiquons la rémunération brute des dirigeants a été de 104 600 € au cours de l'exercice.

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS / PERIODES	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2019
Durée de l'exercice	12 mois				
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	2 570 080	2 570 080	2 570 080	2 570 080	2 522 080
b) Nombre d'actions émises	3 426 774	3 426 774	3 426 774	3 426 774	3 426 774
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	51 200 975	42 054 710	27 844 599	24 690 120	24 362 020
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	8 422 893	6 726 938	3 804 773	3 184 915	2 410 492
c) Impôt sur les bénéfices	1 405 880	1 077 412	552 341	585 790	382 029
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	7 017 013	5 649 526	3 252 432	2 599 125	2 028 463
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	4 087 516	2 940 218	1 407 965	1 349 312	863 126
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	0	0	0	0	0
c) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a) Nombre de salariés	77	70	63	52	48
b) Montant de la masse salariale	2 402 612	2 199 177	1 978 442	1 669 933	1 560 760
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	821 957	804 149	737 322	655 557	555 164

## TABLEAU DES DÉLÉGATIONS

(augmentation de capital – Article L. 225-100 du Code de Commerce)

	Date AG et N° de résolution	Durée de la délégation	Montant maximum de l'augmentation de capital	Montant nominal maximum des valeurs mobilières	Caractéristiques
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	AGM du 21 octobre 2022 6° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	2.000.000 €. Ce plafond ainsi arrêté n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.	20.000.000 € ou la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères ou unités de comptes fixées par référence à plusieurs monnaies.	
Incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	AGM du 21 octobre 2022 9° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.000.000 €		Incorporation au capital de tout ou partie des bénéfices, réserves ou primes dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible, sous forme d'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'élévation du nominal des actions ordinaires existantes ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés
Augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise	AGM du 21 octobre 2022 10° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 € Ce plafond ainsi arrêté n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.		
Augmentation du nombre de titres émis en cas de demande excédentaire conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce	AGM du 21 octobre 2022 11° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM			
Annulation des actions acquises dans le cadre du programme de rachat et de réduire en conséquence le capital de la Société	AGM du 21 octobre 2022 13° Résolution	18 mois à compter de la date de l'AGM	La réduction de capital ne pourra porter sur plus de 10 % du capital social par périodes de vingt-quatre (24) mois.		Annulation, en une ou plusieurs fois et aux époques qu'il appréciera, les actions que la Société détient ou pourrait acheter dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions décidé par la Société, et à réduire corrélativement le capital.
Autorisation d'opérer sur les actions de la Société	AGM du 21 octobre 2022 5° Résolution	12 mois à compter de la date de l'AGM	Le montant maximal des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achats d'action est de 2000 000€.		Dans le cadre de ce programme de rachat et sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables, le prix maximum par action est fixé à 30 €.

## **COGRA 48**

S.A. AU CAPITAL DE 2.570.081 EUROS

SIEGE SOCIAL : Gardes

48000 MENDE

R.C.S. MENDE : 324 894 666

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
**- ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES -**  
**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

A l'Assemblée générale de la société COGRA 48,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

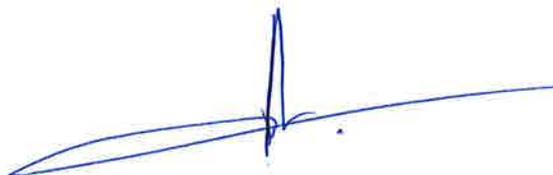
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

## ***CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE***

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à MONTPELLIER, le 2 Octobre 2023.  
Le Commissaire aux Comptes,



INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE  
**Michel GALAINE**

## **COGRA 48**

S.A. AU CAPITAL DE 2.570.081 EUROS

SIEGE SOCIAL : Gardes

48000 MENDE

R.C.S. MENDE : 324 894 666

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

A l'Assemblée générale de la société COGRA 48,

#### ***OPINION***

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COGRA 48** relatifs à l'exercice clos le **30 Juin 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### ***FONDEMENT DE L'OPINION***

---

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## ***JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS***

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## ***VERIFICATIONS SPECIFIQUES***

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise présentées dans le rapport de gestion***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## ***RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS***

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

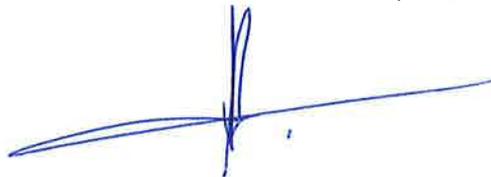
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à MONTPELLIER, le 2 Octobre 2023.

Le Commissaire aux Comptes,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical stroke with a loop at the top and a horizontal stroke extending to the right.

INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE  
**Michel GALAINE**

## Bilan Actif

État exprimé en €

		Du 01/07/2022 Au 30/06/2023			Du 01/07/2021 Au 30/06/2022	
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Immobilisations Incorporelles	Frais d'établissement	AB 110 184,84	AC 110 184,84		
		Frais de recherche et de développement	AD 363,00	AE	363,00	363,00
		Concessions brevets droits similaires	AF 34 036,00	AG 24 399,00	9 637,00	11 025,89
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes	AL	AM		
	Immobilisations Corporelles	Terrains	AN 977 385,11	AO 334 644,34	642 740,77	654 662,11
		Constructions	AP 12 750 712,97	AQ 4 386 778,91	8 363 934,06	8 899 818,38
		Installations techniques, mat et outillage indus.	AR 19 456 544,88	AS 11 810 243,37	7 646 301,51	8 608 585,11
		Autres immobilisations corporelles	AT 2 893 336,77	AU 1 974 510,48	918 826,29	927 712,18
		Immobilisations en cours	AV 508 427,08	AW	508 427,08	219 107,00
		Avances et acomptes	AX	AY		
	Immobilisations Financières	Participations évaluées selon mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU 21 347,32	CV	21 347,32	21 230,47
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD 97 270,78	BE	97 270,78	61 458,25
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières	BH 372 861,77	BI	372 861,77	408 674,30
<b>TOTAL (II)</b>		BJ 37 222 470,52	BK 18 640 760,94	18 581 709,58	19 812 636,69	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL 1 306 046,49	BM	1 306 046,49	732 412,58
		En-cours de production de biens	BN	BO		
		En-cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR 9 250 292,09	BS	9 250 292,09	6 079 535,44
		Marchandises	BT 3 576 246,84	BU	3 576 246,84	2 953 647,95
	Avances et Acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	Créances	Créances clients et comptes rattachés (3)	BX 3 049 297,85	BY 3 723,13	3 045 574,72	1 951 022,25
		Autres créances (3)	BZ 1 321 559,90	CA	1 321 559,90	1 006 135,36
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	CC		
	Divers	Valeurs mobilières de placement	CD	CE		
Disponibilités		CF 5 888 614,52	CG	5 888 614,52	5 991 248,49	
Charges constatées d'avance (3)	CH 859 754,69	CI	859 754,69	802 897,55		
<b>TOTAL (III)</b>		CJ 25 251 812,38	CK 3 723,13	25 248 089,25	19 516 899,62	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL			1 723,81	
	Primes et remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif (VI)	CN				
	<b>TOTAL ACTIF</b>		CO 62 474 282,90	1A 18 644 484,07	43 829 798,83	39 331 260,12
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

## Bilan Passif

État exprimé en €		Du 01/07/2022 Au 30/06/2023	Du 01/07/2021 Au 30/06/2022	
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel (1)	DA	2 570 080,50	2 570 080,50
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB	9 387 824,92	9 387 824,92
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	301 128,18	301 128,18
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG	8 521 910,03	5 581 691,93
	Report à nouveau	DH		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	DI	4 087 516,48	2 940 218,10
	Subventions d'investissement	DJ	529 591,41	653 737,45
	Provisions réglementées	DK		
	<b>Total des capitaux propres</b>	DL	<b>25 398 051,52</b>	<b>21 434 681,08</b>
<b>Autres Fonds Propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>Total des capitaux propres</b>	DO		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>Total des provisions</b>	DR	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		50 220,09
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 749 344,35	11 678 103,66
	Emprunts et dettes financières divers	DV	0,03	0,03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 980 142,75	5 044 887,22
	Dettes fiscales et sociales	DY	647 935,01	1 077 184,58
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	21 528,00	
	Autres dettes	EA	32 797,17	46 183,46
Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>Total des dettes</b>	EC	<b>18 431 747,31</b>	<b>17 896 579,04</b>	
Ecarts de conversion passif	ED			
<b>TOTAL PASSIF</b>		EE	<b>43 829 798,83</b>	<b>39 331 260,12</b>
<b>Renvois</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
		(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

## Compte de résultat 1/2

État exprimé en €

				Du 01/07/2022 Au 30/06/2023		Du 01/07/2021 Au 30/06/2022			
		France		Exportation					
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		FA	5 169 769,48	FB	8 614,43	FC	5 178 383,91	6 006 183,97
	Production vendue	Biens	FD	44 622 355,17	FE	975 593,85	FF	45 597 949,02	35 696 152,81
		Services	FG	424 641,91	FH		FI	424 641,91	352 373,55
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>		FJ	50 216 766,56	FK	984 208,28	FL	51 200 974,84	42 054 710,33
	Production stockée						FM	3 170 756,65	-355 816,07
	Production immobilisée						FN		
	Subvention d'exploitation						FO		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)						FP	30 071,74	48 966,39
	Autres produits (1) (11)						FQ		0,61
	<b>Total des produits d'exploitation (2)</b>						FR	54 401 803,23	41 747 861,26
Charges d'exploitation	Achats de marchandises						FS	4 331 173,35	5 751 730,89
	Variation de stock						FT	-622 598,89	-1 501 080,30
	Achats de matières et autres approvisionnements						FU	29 836 445,39	18 709 405,78
	Variation de stock						FV	-573 633,91	-110 085,13
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	9 334 079,39	8 853 768,33
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	368 415,50	361 230,23
	Salaires et traitements						FY	2 402 611,97	2 199 177,32
	Charges sociales du personnel (10)						FZ	851 956,85	804 149,24
	Dotation d'exploitation	Sur immobilisations	- Dotations aux amortissements				GA	2 929 496,86	2 709 307,75
			- Dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE		7 025,00
<b>Total des charges d'exploitation (4)</b>						GF	48 857 946,51	37 784 629,11	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>						GG	<b>5 543 856,72</b>	<b>3 963 232,15</b>	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI		
Produits financiers	De participations (5)						GJ	116,95	86,42
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)						GK		35 469,43
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	10 773,71	19 486,27
	Reprises sur provisions et transfert de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	6,13	1 964,45
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
<b>Total des produits financiers</b>						GP	10 896,79	57 006,57	
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	98 532,46	111 958,89
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
<b>Total des charges financières</b>						GU	98 532,46	111 958,89	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>						GV	<b>-87 635,67</b>	<b>-54 952,32</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>						GW	<b>5 456 221,05</b>	<b>3 908 279,83</b>	

## Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

		Du 01/07/2022 Au 30/06/2023		Du 01/07/2021 Au 30/06/2022	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>5 456 221,05</b>		<b>3 908 279,83</b>	
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA	10 699,61	9 938,13	
	Sur opérations en capital	HB	125 713,58	144 745,04	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7)</b>	HD	136 413,19	154 683,17	
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)	HE	97 687,32	45 162,20	
	Sur opérations en capital	HF	1 550,44	170,70	
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7)</b>	HH	99 237,76	45 332,90	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		HI	37 175,43	109 350,27	
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK	1 405 880,00	1 077 412,00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		HL	54 549 113,21	41 959 551,00	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		HM	50 461 596,73	39 019 332,90	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		HN	4 087 516,48	2 940 218,10	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ	128 967,01	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
		(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD			
	(7) Détails des produits et charges exceptionnels :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

### arrêtés au 30 juin 2023

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 43 829 799 €

Et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 4 087 516 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

## Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels informatiques : 1 an
- Frais d'établissements : 5 ans
- Agencements, aménagements des terrains : de 5 à 15 ans
- Constructions : de 5 à 40 ans
- Agencement des constructions : de 4 à 15 ans
- Matériel et outillage industriels : de 2 à 12 ans
- Agencements, aménagements, installations : de 3 à 10 ans
- Matériel de transport : de 1 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 3 à 5 ans
- Mobilier : de 5 à 8 ans

### IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

## STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

## CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

## CHANGEMENT DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28) du règlement ANC 2014-03 à jour à l'arrêté des comptes.

# Informations complémentaires pour donner une image fidèle

## DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

- le résultat financier de – 87 636 € est décomposé de la manière suivante :
- les produits financiers d'un montant de 10 897 € proviennent d'escomptes obtenus (10 780 €) et des produits de participations (117 €).
- les charges financières d'un montant de 98 532 € sont constituées par des intérêts sur emprunts.

## DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de 37 175 € est décomposé de la manière suivante :

- la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat : 124 146 €
- de produits de cessions d'actifs pour : 1 568 €
- valeur nette comptable des immobilisations cédées : - 1 550 €
- des régularisations pour : - 86 987 €

## Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

### ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Augmentations		
	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	110 548		
Autres immobilisations incorporelles	34 036		
Terrains	977 385		
Constructions sur sol propre	12 410 033		64 067
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	277 761		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	18 520 120		966 425
Autres installations, agencements, aménagements	96 087		30 352
Matériel de transport	2 235 219		326 172
Matériel de bureau, informatique, mobilier	207 524		21 945
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	219 107		853 576
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>34 943 236</b>		<b>2 262 537</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	21 230		117
Autres titres immobilisés	61 458		35 813
Prêts et autres immobilisations financières	408 674		
<b>TOTAL</b>	<b>491 363</b>		<b>35 930</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>35 579 183</b>		<b>2 298 467</b>

	Diminutions		Valeur brute	Réev. Lég.
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	immob. à fin exercice	Val. Origine à fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement			110 548	
Autres immobilisations incorporelles			34 036	
Terrains			977 385	
Constructions sur sol propre			12 474 100	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions		1 148	276 613	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		30 000	19 456 545	
Autres installations, agencements, aménagements			126 439	
Matériel de transport		12 000	2 549 391	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		11 961	217 507	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		564 256	508 427	

Avances et acomptes

<b>TOTAL</b>	<b>619 365</b>	<b>36 586 407</b>
Participations évaluées par équivalence		
Autres participations		21 347
Autres titres immobilisés		97 271
Prêts et autres immobilisations financières	35 812	372 862
<b>TOTAL</b>	<b>35 812</b>	<b>491 480</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>655 177</b>	<b>37 222 471</b>

## ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, recherche	110 185			110 185
Autres immobilisations incorporelles	23 010	1 389		24 399
Terrains	322 723	11 922		334 644
Constructions sur sol propre	3 558 963	591 896		4 150 859
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	229 012	8 021	1 113	235 920
Installations techniques, matériel et outillages industriels	9 911 535	1 928 708	30 000	11 810 243
Installations générales, agencements divers	70 987	6 505		77 492
Matériel de transport	1 380 829	359 963	12 000	1 728 792
Matériel de bureau, informatique, mobilier	159 303	19 369	10 445	168 226
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>15 633 451</b>	<b>2 926 384</b>	<b>53 558</b>	<b>18 506 177</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 766 546</b>	<b>2 927 773</b>	<b>53 558</b>	<b>18 640 761</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	1 389				
Terrains	11 922				
Constructions sur sol propre	591 896				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	8 021				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 928 708				
Installations générales, agencements divers	6 505				
Matériel de transport	359 963				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	19 369				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>2 926 384</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 927 773</b>				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations	1 725		1 725	

## ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	3 723			3 723
Autres dépréciations				
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>3 723</b>			<b>3 723</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 723</b>			<b>3 723</b>

Dont dotations et reprises :

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

## ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	372 862		372 862
Clients douteux ou litigieux	25 148	25 148	
Autres créances clients	3 024 150	3 024 150	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	1 288 032	1 288 032	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	4 206	4 206	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	29 322	29 322	
Charges constatées d'avance	859 755	859 755	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 603 474</b>	<b>5 230 612</b>	<b>372 862</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	9 749 344	1 935 223	5 939 294	1 874 827
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 980 143	7 980 143		
Personnel et comptes rattachés	197 136	197 136		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	214 660	214 660		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	139 809	139 809		
- T.V.A	380	380		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	95 950	95 950		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 528	21 528		
Groupe et associés				
Autres dettes	32 797	32 797		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 431 747</b>	<b>10 617 626</b>	<b>5 939 294</b>	<b>1 874 827</b>

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 928 759
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

## FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	110 185	20,00
<b>TOTAL</b>	<b>110 185</b>	<b>20,00</b>

## INTERETS IMMOBILISES

Montant des intérêts inclus dans le coût de production des immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même : sans objet pas d'intérêts de cette nature.

## INTERETS SUR ELEMENTS DE L'ACTIF

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : Sans objet pas d'intérêts de cette nature.

## AVANCES AUX DIRIGEANTS

Aucune avance consentie aux dirigeants.

## PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir : __)	2 280
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>2 280</b>

## CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 796
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 418
Dettes fiscales et sociales	359 403
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	
<b>TOTAL</b>	<b>604 617</b>

## CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	859 755	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>859 755</b>	

Commentaires : Les charges constatées d'avance relèvent du poste Autres achats et charges externes ainsi que du poste Autres charges.

## CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts	34 476	20,00
Charges à étaler		
<b>TOTAL</b>	<b>34 476</b>	<b>20,00</b>

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 426 774	0,75
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 426 774	0,75

## VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	5 178 384
Ventes de produits finis	45 597 949
Prestations de services	424 642
<b>TOTAL</b>	<b>51 200 975</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France	50 216 767
Etranger	984 208
<b>TOTAL</b>	<b>51 200 975</b>

## VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	5 456 221	1 405 880
Résultat exceptionnel (et participation)	37 175	0
Résultat comptable	4 087 516	1 405 880

## REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	20 500

## EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié
Cadres	6
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	68
Ouvriers	
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>

## ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Le passif social lié aux droits acquis à indemnité de départ en retraite s'élève à 174 497 € à la clôture de l'exercice compte tenu d'un taux de progression des salaires et d'actualisation de 2% et d'un turn-over en fonction des différentes tranches d'âges.

## ENGAGEMENTS DONNES

Emprunt souscrit au Crédit Agricole d'un montant de 3 800 000 € pour la construction de l'usine de Séverac :

- Hypothèque conventionnelle de premier rang et privilège prêteur de deniers
- Nantissement du fonds de commerce
- Capital restant dû : 1 621 007 €

Emprunt souscrit au Crédit Agricole d'un montant de 3 500 000 € pour l'acquisition foncière et travaux immobiliers pour la nouvelle ligne de production à Craponne sur Arzon :

- Hypothèque conventionnelle de premier rang et privilège prêteur de deniers
- Capital restant dû : 2 880 654 €

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les conséquences économiques de la guerre en Ukraine ont profondément affecté notre marché. La pression de la demande a ouvert une période inflationniste sans précédent. Toutefois, l'actualisation modérée de nos tarifs au fil de l'exercice a permis l'élargissement de notre portefeuille clients et a renforcé notre positionnement sur tous les segments de distribution.

## EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas eu d'évolution significative postérieurement à la clôture de l'exercice. L'activité des scieries reste marquée par les tensions sur l'approvisionnement en bois et l'irrégularité des ventes de produits finis. Cela entraîne une relative instabilité du prix des produits connexes que nous utilisons mais l'approvisionnement de nos sites est globalement satisfaisant.

Tout en demeurant attentifs à cette situation, la société indique qu'elle n'est pas directement exposée au plan économique et bilantiel.

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'éléments propres à remettre en cause la continuité de l'exploitation.



**COGRA 48**

Société Anonyme au capital de 2 570 080,50 €

Siège social : Zone de Gardès

48000 MENDE

RCS MENDE B 324 894 666

[www.cogra.fr](http://www.cogra.fr)